NUMÉRO ET NOM DE LA POLITIQUE : FON-102 - Valeurs et principes directeurs de la Commission scolaire de langue française de l'Î.-P.-É.

DOMAINE : Fondements

OBJET : Valeurs et principes directeurs

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : décembre 2002

DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR : le 11 février 2025

Valeurs de la Commission scolaire de langue française :

Le conseil adopte cinq valeurs guidant l'ensemble de ses actions :

- Nous croyons que la réussite est étroitement liée à la motivation, à l'estime de soi et à l'autonomie de l'élève.
- Nous croyons à l'importance de la collaboration et de la relation entre l'école, la famille et la communauté pour assurer la réussite de l'élève.
- Nous croyons que pour assurer la vitalité et la pérennité de nos communautés acadiennes et francophones, il est important de développer un élève fier et engagé.
- Nous croyons que l'élève a besoin d'un milieu accueillant, sécuritaire et inclusif pour atteindre son plein potentiel.
- Nous croyons que l'élève saura mieux s'intégrer et grandir s'il a un fort sentiment d'appartenance à la communauté acadienne et francophone.

Parallèlement aux valeurs susmentionnées, les activités de la Commission scolaire de langue française reposent sur les principes que voici :

- *Le respect du rythme et du style d'apprentissage de l'élève*
  - L'élève est au cœur du système éducatif; il peut et veut apprendre.

- *La famille et la communauté : des partenaires de premier plan*
  - L'école de langue française doit pouvoir compter sur les milieux familial et communautaire dans son rôle de développement global et intégral de l'enfant.

- *L'école de langue française : lieu privilégié de francisation*
  - Pour l'élève, l'école de langue française est l'endroit par excellence pour perfectionner son français ou, au besoin, apprendre à le parler couramment.

- *L'école francophone a un double mandat : la réussite scolaire et la construction identitaire*
  - L'école francophone a une double mission, en ce sens qu'elle doit assurer une solide formation générale pour l'élève et participer à la transmission de la langue française et de la culture acadienne et francophone.

- *La motivation, l'autonomie personnelle et l'estime de soi constituent des facteurs importants de la réussite*
  - La réussite scolaire et la construction identitaire sont étroitement liées à la motivation, à l'estime de soi et à l'autonomie de l'élève.

- *Les activités qui s'ajoutent à la programmation scolaire contribuent au succès de l'élève*
  - Les activités périscolaires et parascolaires qui s'ajoutent à la programmation scolaire favorisent l'intégration, l'actualisation et la valorisation sur les plans identitaire, linguistique et culturel.

- *Les adultes ont le pouvoir d'imprégner la jeunesse du goût d'apprendre toute la vie durant*
  - L'exemple d'adultes qui privilégient l'innovation et l'amélioration continue est bénéfique pour l'élève.

- *L'obligation et l'avantage de rendre des comptes*
  - Le mouvement vers une plus grande imputabilité est irréversible. L'obligation de rendre compte de ses activités est de plus en plus présente dans les systèmes publics, ce qui encourage les intervenants et les institutions à s'assurer que leurs efforts s'inscrivent dans l'amélioration continue des résultats.

- *L'éducation de langue française n'est pas une dépense, c'est un investissement*
  - Comme l'éducation est la pierre angulaire du devenir de la société, de sa prospérité et de la démocratie, les investissements dans l'éducation de langue française sont très importants pour l'avenir de l'Île-du-Prince-Édouard.

- *Le personnel des écoles et des centres communautaires : un modèle d'appartenance identitaire*
  - Pour que le système d'éducation de langue française soit performant et obtienne des résultats comparables ou supérieurs à ceux du système de langue anglaise, le personnel des écoles et des centres communautaires de langue française doit agir comme guide et modèle pour l'élève, notamment en valorisant la langue française et promouvant des standards élevés en éducation.

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

DATE – 11 février 2025
10 mars 2009

Par souci de concision et de clarté rédactionnelle, les termes utilisés dans ce document au genre masculin s'appliquent indistinctement aux personnes de toute identité. La CSLF attache une grande importance à l'égalité des genres et à l'inclusion de tous.